

Conseil régional du district de Nyon

Séance du 29 mars 2011 à Nyon

PV du dernier conseil adopté.

Rapports des membres du comité directeur:

Gérald Cretegny: Le plan directeur général est en voie d'approbation par toutes les communes. Mobilité: 44 communes (91 %) sont d'accord avec le plan. Le prochain préavis traitera des lignes entre les villages, et le suivant des modifications techniques à apporter pour faciliter la circulation des autobus (supprimer des gendarmes couchés ou des sens interdits, ...). Tout devrait être prêt en 2012.

Culture: la commission fait un inventaire des ateliers et des artistes du district afin de mettre en valeur leurs travaux, avec l'aide de l'Etat. Le prix culturel sera décerné le 30 novembre ou le 7 décembre.

Tourisme: Télédôle est en difficulté à cause d'une deuxième année sans neige (seulement 39 jours d'activité contre une moyenne de huitante). Le manque de liquidités pour joindre les deux bouts se monte à 650'000.- que les communes seront invitées à payer à fonds perdus (10.- par hab.)

Un *bilan de législature* sera fait le 5 mai 2011 à Prangins, au centre des Morettes et ouvert au public.

Ces 20 prochaines années, il est prévu des investissements de 550 millions dont 60% à la charge des communes, c.-à-d. grosso modo:

- Transports:	73 millions
- Parcs relais:	17
- Environnement:	7
- Mobilité douce:	32
- Routes:	274
- Développement économique:	87
- Tourisme:	64
- Social:	??? (pas encore déterminé)

Les conseillers reçoivent un projet de note concernant la participation de l'Etat au programme des transports publics. Cette note sera discutée à la prochaine séance du 9 juin avant d'être soumise au Conseil d'Etat.

Préavis sur la politique touristique des 36 communes de la partie lémanique du district (la politique de la partie jurassienne (11 communes) est déjà réglée): Le préavis prévoit une dépense de 151'200.- à amortir sur 5 ans. Il prévoit aussi des contacts avec les régions voisines du canton, de Genève et de France. Le comité se réjouit aussi de savoir dans quelle mesure il sera possible de collaborer avec le tourisme rollois.

Actuellement ont été déposés les préavis 67/11 concernant les transports publics, 68/11 concernant les priorités desdits (seules deux communes n'ont pas encore ratifié la dépense de 36.- par habitants pour financer 67 et 68), et le 71/11 concernant le soutien au projet d'agglomération franco-valdo-genevoise. Le 66/11 est en rade à cause de difficultés techniques.

Prochaines séances: le 9 juin à Coppet, le 27 septembre à Prangins, et le 3 novembre Dieu sait où.

Riche et sympathique collation au caveau du château de Nyon

R. Lecoultre